

Crénorien. M. Calvez écrit au commissaire-enquêteur

M. Michel Calvez, demeurant à la frontière scaëro-leuhannaise, a fait part au commissaire enquêteur de son opinion concernant le parc de Crénorien et l'éolien en général. M. Calvez rappelle d'abord l'avis défavorable de l'autorité environnementale en mars 2011, souhaitant une étude

paysagère face à la multiplication du nombre d'éoliennes sur Scaër-Nord. Il souhaite que le commissaire-enquêteur rencontre les riverains des éoliennes de Miné-Kervir. Il demande à vérifier si les éoliennes de Crénorien sont à moins de 500 m des zones à usage d'habitation.